

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23/11/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DAC 676 Signature d'une convention avec la DRAC pour l'attribution d'une subvention (75.000 euros) en faveur de l'Archivage numérique en Territoire.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Mme la Maire de Paris demande l'autorisation de signer une convention financière avec la DRAC pour la perception d'une subvention d'investissement d'un montant de 75.000 euros dans le cadre de l'appel à projets Archivages numériques en Territoires ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention financière avec le Ministère de la Culture– Service interministériel des Archives de France –, pour l’octroi d’une subvention d’investissement d’un montant de 75.000 euros dans le cadre de l’appel à projets Archivages numériques en Territoires.

Article 2 : La recette sera perçue sur le budget d’investissement de la Ville de Paris, exercice 2021 ou à défaut 2022.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO